

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT MARS (20/03/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mars 2026, sous la présidence de Madame SCHATTEL, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 32

M. Romain LOPEZ, **Maire**

Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Luc PORTES, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**

M. Gilles BENECH, Mme Sabine BEORCHIA, M. Olivier ORSEL, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Isabelle CLAVE, M. Frédéric MARCHAL, Mme Marie-France CABOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Arlette CAZORLA, M. Alain REINALDOS, Mme Ghislaine MARTY, M. Titouan LEHOUCQ, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, Mme Séverine LAURENT, M. Philippe FARGUES, M. Alexandre CAPOULADE, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTE : 1

M. FRAUNIE Francis (Représenté par Madame Séverine LAURENT), **Conseiller Municipal**.

Monsieur Titouan LEHOUCQ est nommé secrétaire de séance.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC
DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

12 – 20 Mars 2026

***12. Election des représentants de la Commune au Syndicat Mixte
Eaux Confluences (SMEC)***

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe THIERS

Note de synthèse

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, et par courrier reçu par voie électronique le 09 mars 2026 du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC), il est demandé d'élire six délégués de la Commune au SMEC.

Il convient donc de procéder à l'élection de sept représentants titulaires.

Il convient de rappeler que Monsieur le Maire n'est pas membre de droit et que seuls les délégués pourront prendre part au vote des délibérations.

Projet de délibération

Vu l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'élection des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale.

Vu le courrier du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC) reçu le 09 mars 2026 demandant la désignation des délégués audit Syndicat des eaux.

Considérant l'arrêté de création du syndicat Mixte Eaux Confluences n° 82-2019-12-19-001 en date du 19 décembre 2019, et les statuts annexés à celui-ci,

Il est procédé à l'élection des six délégués syndicaux par les Conseillers municipaux de la Commune de Moissac, au scrutin secret uninominal poste de délégué par poste de délégué à la majorité absolue engendrant autant de scrutins que de postes de délégués à pourvoir.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

ARTICLE 1 : De procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC).

A l'Unanimité

ARTICLE 2 : Après appel à candidatures, il est procédé au vote des sept délégués.

A l'issue des votes, pour chaque candidature :

Délégué n° 1 : Se portent candidats : M. Romain LOPEZ. ET Francis FRAUNIE

Ont obtenu :

M. LOPEZ Romain 27 VOIX

M. FRAUNIE Francis 3 VOIX

3 abstentions de vote

M. Romain LOPEZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué.

Délégué n° 2 : Se porte candidat : M. Jérôme POUGNAND.

A obtenu :

M. POUGNAND Jérôme 27 VOIX

6 abstentions de vote

M. Jérôme POUGNAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué.

Délégué n° 3 : Se porte candidate : Mme Danièle SCHATTEL.

A obtenu :
Mme SCHATTEL Danièle 27 VOIX
6 Abstentions de vote

Mme Danièle SCHATTEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Déléguée.

Délégué n° 4 : Se porte candidat : M. Jean-Christophe THIERS.

A obtenu :
M. THIERS Jean-Christophe 27 VOIX
6 Abstentions de vote

M. Jean-Christophe THIERS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué.

Délégué n° 5 : Se porte candidat : Philippe GARCIA

A obtenu :
M. GARCIA Philippe 27 VOIX
6 abstentions de vote

Philippe GARCIA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué.

Délégué n° 6 : Se porte candidate : Mme Pierrette ESQUIEU

A obtenu :
M. ESQUIEU Pierrette 27 VOIX
6 abstentions de vote

Mme Pierrette ESQUIEU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Déléguée.

Délégué n° 7 : Se porte candidat : M. Claude GAUTHIER

A obtenu :
M. GAUTHIER Claude 27 VOIX
6 abstentions de vote

M. Claude GAUTHIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué.

L'élection a donné les résultats ci-après :

ONT ETE ELUS DELEGUES AUX FINS DE SIEGER AU SMEC :

M. ROMAIN LOPEZ
M. Jérôme POUGNAND
Mme Danièle SCHATTEL
M. Jean-Christophe THIERS
M. Philippe GARCIA
Mme Pierre ESQUIEU
M. Claude GAUTHIER

Pour copie conforme
Moissac, le 21 mars 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Titouan LEHOUCQ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :